

# ÉLECTION DU CMJ

Dans une logique d'éducation à la citoyenneté et pour que la parole des jeunes continue à avoir toute sa place au sein de la commune d'Auchy La Montagne, le samedi 19 décembre 2020 de 9H00 à 12H00 s'est tenu dans la salle communale, l'élection du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), et ce pour un mandat d'une durée de 3 ans.

Suite au déconfinement, les contraintes sanitaires étaient respectées. Mis en place en 2014, le CMJ est renouvelé pour la 3<sup>ème</sup> fois. S'engager pour la vie de sa commune est quelque chose d'exceptionnel quand on a moins de 15 ans. La nouvelle mini Maire élue est DAROUX Marie. Le mini conseil est composé de PLAIS Raphaël, BOUQUIN Jade, BOUQUIN Léana, LOIRE Chloé, FRÉMAUX Estelle, PERREARD Zoé, CAVILLON Anne-Lyse. Nous les félicitons pour leur engagement au sein de notre commune.



## VISITE D'UNE MINISTRE DANS NOTRE COMMUNE

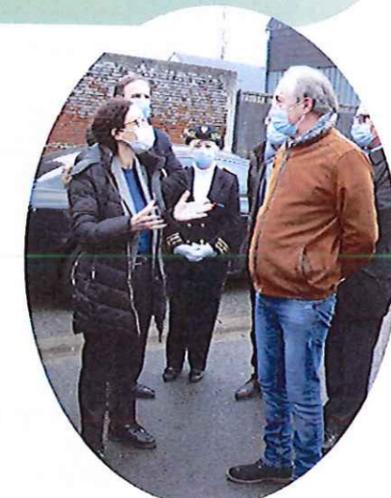


Ceci n'était jamais arrivé dans notre village ...

Dans la matinée du 7 janvier, la Ministre déléguée chargée du Logement, Emmanuelle Wargon, accompagnée de la Préfète de l'Oise Corinne Orzechowski, du Sous-Préfet Cyriaque Bayle, du Député de l'Oise Pascal Bois, de la Conseillère Régionale Chanez Herbanne, de la Conseillère Départementale Nicole Cordier, du Maire d'Auchy-la-Montagne Alain Rousselle et de ses Adjoints, est venue rencontrer M. Lebrun.

Cet Habitant a entrepris une rénovation de sa maison (isolation, menuiserie et chauffage) grâce au dispositif Picardie Pass Region. Celui-ci lui a permis d'être accompagné.

Il a ainsi pu obtenir des subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), de la Région et du conseil départemental, le reste étant à sa charge.



## « PLAN UN MILLION D'ARBRES HAUT DE FRANCE »

Au mois de juin 2020 la mairie d'Auchy La Montagne s'est positionnée au plan mis en place par la région des Hauts de France, le dossier complet fut envoyé courant Août et le jeudi 8 octobre nous avons l'accord.

Les effets du changement climatique, les vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et intenses, le besoin d'agir pour la biodiversité, limiter les zones de chaleur et ainsi par ces plantations la capacité de capter le carbone.

Ces plantations vont aussi servir de cadre aux professeurs des écoles pour enseigner aux élèves les espèces, les écosystèmes et leur fragilité et démontrer les bienfaits de ces plantations sur l'environnement.

Au total 20 demi-tige, 15 haute-tige et 60 arbrisseaux le tout pour un montant de 1298.20 euros HT subventionné à 90% par la région.

Nous devons faire appel aux habitants de la commune afin de participer aux plantations mais avec la crise sanitaire cela est devenu compliqué.



## TRAVAUX RUE D'AMIENS

Suite à l'apparition de fissures sur l'enrobé, dans la partie centrale de la rue d'Amiens mais aussi à l'entrée avant le lotissement Rue de l'Épine,

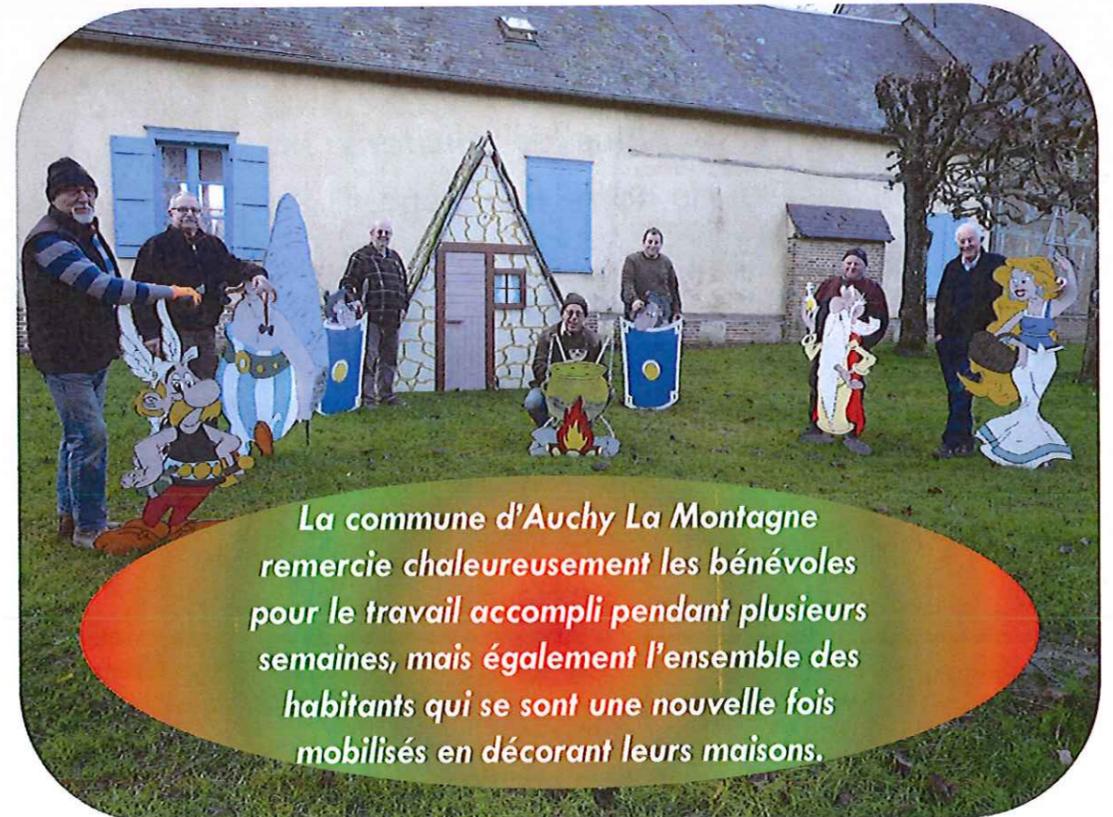
l'Unité Territoriale Départementale a engagé des travaux de reprises. Courant octobre et novembre 2020 la société COLAS a procédé au terrassement, de la route, d'une profondeur de 0.50 m et au remblai avec la pose d'un géotextile.

A la demande de l'UTD, la commune a procédé au terrassement de l'accotement afin de canaliser l'écoulement des eaux de pluie et ainsi éviter d'endommager la structure de la voie. S'agissant d'une départementale (D11) la municipalité n'était pas le maître d'œuvre.



## LA MAGIE DE NOËL À AUCHY

La commune d'Auchy La Montagne participait, depuis sa création, à la « ronde des sapins » sur le canton de Crèvecœur Le Grand qui a été annulée. Mais à Auchy la Montagne comme depuis des années, à l'approche des fêtes de Noël et du nouvel an le comité des fêtes et loisirs de la commune, mais aussi des « retraités » dynamiques s'activent, pour que les décors, guirlandes et la crèche émerveillent les petits et les grands. Les habitants participent et des habitations se parent de couleurs. Des efforts ont été faits cette année, dans le respect des règles sanitaires, pour combattre la morosité ambiante et faire de cette fête familiale de Noël, destinée en premier lieu aux enfants, un moment magique de convivialité, de rêve et de chaleur. Noël et la fin de l'année sont des moments très importants dans notre société.



La commune d'Auchy La Montagne remercie chaleureusement les bénévoles pour le travail accompli pendant plusieurs semaines, mais également l'ensemble des habitants qui se sont une nouvelle fois mobilisés en décorant leurs maisons.

## UN PEU D'HISTOIRE

Depuis les 100 ans de la grande guerre, la fédération nationale des sapeurs pompiers et l'association du souvenir Français recensent les pompiers morts au champ d'honneur ou pour la France. Pour ce faire il faut croiser les informations sur le registre d'engagement ou le registre matricule avec les noms inscrits sur les différents monuments aux morts ou stèles. Si le cas il faut s'assurer de l'état de la ou des tombes et toute(s) tombe(s) abandonnée(s) doit être entretenue(s). Pour la première guerre de 1914/1918 la commune n'était pas concernée.

Par contre pour la guerre de 1939/1945 Camille, Lucien, Denis LEVEILLE est né à Auchy La Montagne le 13 Décembre 1913 de Marie, Eugénie, Amélie FERRET et de Joseph, Arthur LEVEILLE. Celui-ci entre au corps des sapeurs pompiers de la commune le 1 mars 1934. Nommé tambour le 1 mars 1937 et caporal tambour le 6 décembre 1937, il se marie à Auchy-La-Montagne avec Paulette, Eugénie COPPE. De leur union naîtra Josette Leveille.

Employé de culture il habitait avec son épouse et sa fille Josette rue du Moulin. Appelé de la classe 1933 il est incorporé le 15 avril 1934 à METZ au 151 régiment, appelé sous les drapeaux dès le début de la guerre de 1939/1945 il n'en revint pas. Ce dernier, décède le 9 juin 1940 à Neufchâtel Sur Aisne (02), sera inhumé au lieu-dit "le chemin de Pignicourt" bois sans indications sur la tombe ni croix, à Neufchâtel Sur Aisne. Exhumation du corps déchiqueté le 21 Avril 1941, placé dans un cercueil et réinhumé au cimetière militaire de Neufchâtel Sur Aisne avec son prénom et son régiment sur la tombe car c'était les seules informations d'identité trouvées, sur un morceau d'enveloppe, dans ses vêtements.



## TRAVAUX AMÉNAGEMENT ABORDS DE L'ÉCOLE

Pour faire suite aux travaux du parking autour de l'église, la municipalité a décidé de réaménager les abords de l'école mais aussi créer des places de parking pour les employés communaux et les institutrices de l'école.

Par la même occasion cela a permis d'aménager également l'accès à la salle multifonction et au bâtiment des services techniques.

L'aire de basket a également été réaménagée et une aire de lavage pour le matériel de la commune a été réalisée.

Cette opération a débuté pendant les vacances scolaires de la Toussaint et a duré environ trois semaines.

Le coût total de cet aménagement est de 69 763,52 € T.T.C.

- Subvention du Conseil Départemental : 23 333 € (40% du H.T.)
- Subvention dispositif de relance Départemental : 5 830 € (10% du H.T.)
- Subvention CAB (agglomération du Beauvaisis) : 14 580 € (25% du H.T.)
- Reste à charge pour la commune : 26 020,52 €



## LES P'TITS VAGABONDS



Chaque année l'association de parents d'élèves « LES P'TITS VAGABONDS » offre aux enfants des Écoles du regroupement scolaires un spectacle de Noël, un goûter et une boîte de chocolat. Cette année cette belle journée n'a malheureusement pu avoir lieu à cause de l'épidémie de covid 19. Malgré tout l'association a quand même pu offrir une boîte de chocolat qui a été distribuée le jeudi 17 décembre dans les écoles par les membres de l'association.



En cette fin d'année les p'tits vagabonds ont proposé à la vente des sapins et des chocolats de Noël.

Ces deux ventes ont eu un réel succès. Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes ayant contribué à cette réussite. L'ensemble des membres de l'association vous souhaite une bonne et heureuse année 2021, que celle-ci vous apporte ainsi qu'à tout vos proches joie, santé, bonheur et prospérité.

## LE COMITÉ DES FÊTES



Cette année compte tenu du contexte sanitaire, les membres du comité des fêtes ont vu leurs activités se réduire grandement. Le traditionnel arbre de Noël n'a malheureusement pas fait exception à cette règle. Cependant afin de compenser quelque peu cette perte, le comité s'est mobilisé et a décidé de distribuer des cartes cadeaux aux enfants âgés de 0 à 11 ans. Ainsi se sont 108 enfants du village qui ont pu bénéficier d'un bon d'achat valable dans la chaîne de magasins PicWicToys allant de 15 euros pour les plus jeunes à 25 euros pour les enfants de 11 ans.

**L'ensemble des membres du comité des fêtes vous souhaitent une excellente année 2021 en formant le vœux de tous vous revoir en bonne santé lors d'une prochaine manifestation !**



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2020

Afin de respecter notre devoir de mémoire, Mr Le Maire a décidé de maintenir la commémoration du 11 novembre 2020.

En raison de la crise sanitaire et dans le respect des consignes seuls les élus se sont rendus au cimetière déposer deux gerbes de fleurs.



# VISITE DE NOTRE CONSEILLÈRE RÉGIONALE MADAME CHANEZ HERBANNE

Le mardi 20 octobre 2020 nous avons accueilli à la Mairie  
**Madame CHANEZ HERBANNE**

- Conseillère Régionale
- Deuxième Vice Présidente de la commission des affaires sociales et familiales.

Madame HERBANNE a présenté les différentes actions mises en place par la région sur le territoire des Hauts de France.

Plusieurs axes:

- Sauver les emplois avec un plan de relance
- Accompagner les personnes les plus fragiles
- Développer une économie plus durable
- Investir dans les projets d'aménagement
- Protéger les citoyens et innover dans la santé
- Dynamiser l'économie de proximité



## OPÉRATION MON BONNET ROSE

Le samedi 10 octobre 2020, Auchy La Montagne a une nouvelle fois fait preuve de dynamisme et de solidarité en participant à l'opération « mon bonnet rose » dans le cadre d'octobre rose pour que les femmes en chimiothérapie puissent garder leur dignité dans la maladie en leur confectionnant des bonnets. L'idée a pris forme grâce à l'initiative de Mme VANDAMME Valérie habitante d'Auchy la Montagne qui s'est mis en relation avec la mairie. Séduit par cette belle opération les élus ont immédiatement adhéré et rendez vous était pris .... Des containers de collecte de tee shirts sont mis en place. Hommes, femmes et enfant, au total une quarantaine de personnes se sont relayées sur la journée dans la joie et la bonne humeur pour repasser, découper et coudre. À la fin de cette journée le compteur affichait 124 bonnets, mais aux yeux des bénévoles ce n'était pas encore assez et ils ont continués sans relâche à coudre à leur domicile. À la clôture de l'opération ce n'est pas moins de 205 bonnets qui étaient déposés par Mme VANDAMME au point de collecte.

MERCI A TOUS POUR VOTRE INVESTISSEMENT



## ÉTAT CIVIL

### NOS JOIES

#### NAISSANCES

Ethan ROUSSELLE né le 18 octobre 2020 à Amiens

#### MARIAGES

le 10 octobre 2020 Mr Damien TOUITOU et Mme RINGOT Sabine

#### PACS

le 2 octobre 2020 Mr Anthony ARGENTIN et Mme Cynthia TOP

le 27 novembre 2020 Mr Christophe THIERRY et Mme Christiane LEQUIN

### NOS PEINES

#### DÉCÈS

Mme RENUIT épouse VAN WYNSBERGHE Nicole décédée le 22 octobre 2020 à Crèvecœur le Grand dans sa 86ème année.



# INFORMATION POUR LES SÉNIORS DE LA COMMUNE



Afin de simplifier les démarches pour les proches, le conseil départemental de l'Oise met en place un numéro de téléphone unique pour répondre à toutes les questions sur la perte d'autonomie et les dispositifs départementaux que se posent les seniors et leurs aidants.

**03.44.82.60.60 Du lundi au vendredi de 8h à 19h / samedi de 9h à 13h**

Ce numéro permet de centraliser les informations et de répondre le plus vite possible à ceux qui ont besoin de solutions. Le service ALLO OISE SENIORS apporte une réponse globale et rapide.

## RÉPONSES SUR L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX

- Adhésion à Oise urgence seniors.
- Adhésion, installation et maintenance de la téléassistance.
- Animations et ateliers organisés dans le cadre de la conférence des financeurs.
- Démarche administrative et suivi d'un dossier.
- L'adaptation du logement.
- L'accueil familial.
- L'hébergement en EHPAD
- L'allocation personnalisée d'autonomie (APA).
- Les portages de repas.
- Les visites à domicile de bénévoles par le biais du dispositif MONALISA.
- L'aide sociale à l'hébergement pour personnes âgées (ASH).

**+ d'informations sur OISE.FR**



## UN SYSTÈME QUI PEUT SAUVER DES VIES

Pour faciliter la prise en charge des personnes de 70 ans et plus en cas d'urgence. Ce dispositif se présente sous la forme d'un système de flash code regroupant les informations médicales de la personnes, consultable par les sapeurs pompiers de l'Oise.

### ADHÉRER AU SERVICE EN 5 ÉTAPES

- **ÉTAPE 1 :** J'appelle la plateforme « ALLO OISE SÉNIORS » au numéro unique **03.44.82.60.60**
- **ÉTAPE 2 :** Les services départementaux m'envoient par voie postale un courrier avec **MON IDENTIFIANT** et **MON MOT DE PASSE**, un mode d'emploi et une planche autocollante **IDUTAG**.
- **ÉTAPE 3 :** J'ACTIVE MON FLASH CODE :

- Je me rends à l'adresse internet suivante : [www.idutag.fr](http://www.idutag.fr) ou sur l'application mobile **MYIDU**
- Je clique sur **MON COMPTE**
- Je saisis **MON IDENTIFIANT** et **MON MOT DE PASSE**
- Je clique sur **ACTIVER UN NOUVEAU IDUTAG**
- Je saisis mon **CODE D'ACTIVATION** ( qui se trouve sur la planche autocollante)
- Je remplis **MON DOSSIER MÉDICAL**



- **ÉTAPE 4 :** Une fois le dossier médical renseigné et mes flash codes activés, je **COLLE MON FLASH CODE** sur le **MIRROIR DE LA SALLE DE BAIN** afin d'être facilement repérable par les secours.
- **ÉTAPE 5 :** Je **COLLE L'AUTOCOLLANT SUR MA PORTE D'ENTRÉE** (visible de l'extérieur) ou sur **MA BOITE AUX LETTRES** pour informer les secours que je suis abonné(e) au dispositif OISE URGENCE SENIOR.

**POUR CES 2 SERVICES UN SEUL NUMÉRO : 03.44.82.60.60**



### Le mot du Maire :

L'année 2020 fût marquée par l'arrivée soudaine d'une pandémie qui n'est toujours pas résolue en ce début d'année 2021. Je tiens à remercier mes adjoints et les employés communaux qui se sont rendus disponibles et efficaces pour gérer cette crise sanitaire et qui ont aidés à faire émerger beaucoup d'actions de solidarités pour le bien de tous :

- Réalisation de visières pour les soignants qui n'avaient rien pour se protéger du COVID 19 au début de cette crise.
- Réalisation et distribution des masques en tissus à toute la population en débutant par les personnes les plus vulnérables jusqu'aux enfants scolarisés.
- Réalisation des bonnets pour les femmes atteintes d'un cancer (Projet initié par Mme VAN DAMME)
- Venir en aide aux personnes vulnérables dans les moments les plus critiques.

**MERCI A TOUS « LES BÉNÉVOLES ».**

Malgré cette crise, plusieurs projets programmés ont pu être menés à terme comme vous avez pu le constater régulièrement dans les bulletins d'informations.

D'autres projets seront étudiés prochainement et vous seront communiqués dans un bulletin spécial pour vous informer et pour compenser l'annulation de la Cérémonie des Vœux qui n'a pu être organisée en raison des circonstances pour la première fois depuis 27 ans.

Le Conseil Municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et espérons que vous tous resterez en bonne santé. Il faut garder le moral, cette crise finira bien un jour, Lequel ?

Je suis fier de constater que vous respectez en grande majorité les consignes sanitaires en vigueur.

Je rappelle qu'en cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter la secrétaire de mairie. Nous donnerons une suite à votre requête dans la limite de nos possibilités.

**COURAGE ET PERSÉVÉRANCE.**

Alain ROUSSELLE

MAIRIE : TÉL/FAX : 03.44.46.38.09

MAIL : [mairie-auchy-lamontagne@wanadoo.fr](mailto:mairie-auchy-lamontagne@wanadoo.fr)

**SITE INTERNET : [www.infomairie.net/60-auchylamontagne](http://www.infomairie.net/60-auchylamontagne)**

Horaire d'ouverture au public : le mardi après-midi de 13h à 18h  
: le vendredi après-midi 13h à 19h